

Spécial Québec,

René Lévesque:

«Les jeunes décideront...».

Je voudrais relater l'entrevue qu'a donnée le premier ministre et qui est publiée dans ce magazine à la page 43, et je cite:

Nous avons perdu, en 1980, le référendum sur la souveraineté. Mais en 1985—date probable de la prochaine consultation—des centaines de milliers d'électeurs parmi ceux que l'on avait pu «terroriser» à l'idée de sécession—chez les plus âgés notamment—auront disparu, alors qu'arriveront comme nouveaux votants des centaines de milliers de jeunes électeurs.

C'est une citation du premier ministre Lévesque relative aux personnes âgées. Il me semble donc, madame le Président, que souhaiter l'élimination des personnes âgées est un nouveau chapitre du catéchisme péquiste vers l'indépendance du Québec. Malheureusement le seul succès que connaîtra notre premier ministre, ce sera d'exporter son mécontentement vers tous les Canadiens.

\* \* \*

[Traduction]

## L'EMPLOI

ON DEMANDE UN PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR LE SECTEUR DE LA PETITE ENTREPRISE

**M. Girve Fretz (Érié):** Madame le Président, l'affectation de fonds à la création d'emplois que prévoit le budget signifie que le gouvernement tente d'atténuer certaines inquiétudes des chômeurs, mais ces programmes sont loin d'être l'idéal.

Pourquoi faut-il, pour avoir droit à des subventions, projeter de réaliser quelque chose d'amusant ou d'inusité? Apparemment, le propriétaire d'une petite usine qui ne s'adonne pas à la recherche ou au développement n'a aucune chance. Pourquoi les fonds doivent-ils uniquement servir à embaucher des gens qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage ou qui doivent établir leur admissibilité par d'autres moyens compliqués?

Le moment est venu de simplifier le programme destiné à aider les petites entreprises de façon permanente. Quand on examine les cas admissibles, on constate que des emplois sont créés pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à pas plus d'un an. Après cela, nous repartons à zéro? A quoi cela sert-il?

A mon avis, il serait raisonnable d'utiliser les fonds, qui servent à recruter des travailleurs à temps partiel dans le cadre de programmes de création d'emplois d'une valeur contestable, en vue d'aider les entreprises à accroître leur production. Ces entreprises embaucheraient des employés permanents et aideraient notre économie à prospérer à nouveau. Ce serait un premier pas logique pour démystifier les programmes de création d'emplois et aider les citoyens ordinaires.

\* \* \*

## L'EMPLOI

EXHORTATION À TOUS LES PARTIS DE CRÉER DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame le Président, je vous suis très reconnaissant, à vous et à bien

## Article 21 du Règlement

d'autres personnes, d'avoir souligné un anniversaire que j'ai célébré il y a environ une semaine. Je dois dire qu'atteindre l'âge de 75 ans et d'avoir travaillé pour le pays pendant 50 ou 60 ans m'a fait beaucoup réfléchir.

Il m'apparaît que les personnes actives sur la scène politique devraient se préoccuper davantage des vrais problèmes de notre époque. Il est vrai que certains d'entre nous se sont penchés sur la question des pensions, de la santé, du logement, par exemple. Si nous avons su constituer une force politique, c'est parce que nous nous sommes attaqués aux problèmes urgents et importants. Même si nous avons 10, 20 ou 50 ans devant nous, nous nous heurtons actuellement à des problèmes extrêmement sérieux, dont le chômage. Selon moi, il ne s'agit pas simplement de trouver de l'argent pour donner du travail à un million ou un million et demi de chômeurs. Il faut aussi donner aux travailleurs la formation voulue pour travailler dans des domaines nouveaux, ceux-là mêmes qui créeront pour les Canadiens un nouveau mode de vie.

Notre avenir dépend grandement de nos efforts sur le plan politique, et non seulement des miens et ceux de mes amis, mais ceux de chacun de nous. J'exhorte tous les partis à prendre cette importante question en considération et à se soucier non seulement du financement, mais aussi de la formation. Nous ferons ainsi notre part pour préparer les 30 ou 40 prochaines années, afin qu'il fasse bon vivre au Canada. C'est notre devoir, et j'exhorte tous les partis au Parlement à en faire leur principal objectif.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE MAUROY À L'OCCASION DE LA VISITE DE M. RENÉ LÉVESQUE EN FRANCE

**M. Marcel Dionne (Chicoutimi):** Madame le Président, je tiens à rappeler à cette Chambre les propos que le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, a tenus à l'égard de son homologue québécois, M. René Lévesque, au cours de la visite officielle de ce dernier à Paris.

Le premier ministre Mauroy, au nom de la France, a tenu à rappeler que les liens privilégiés qui unissent le Québec et la France ne doivent en aucun cas porter ombrage aux relations normales que la France souhaite entretenir avec le Canada, pays allié et ami de longue date.

De plus, M. Mauroy a déclaré à M. Lévesque que l'avenir des rapports France-Québec doit être viable économiquement. Je dis bien viable économiquement. Cette nouvelle approche proposée par les Français me plaît énormément.

En effet, il faut renforcer nos échanges commerciaux, technologiques et industriels avec la France si nous voulons que le français soit plus utilisé dans le commerce, les affaires et la recherche.